|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe Consultatif des RadiocommunicationsGenève, 25-27 juin 2012** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document RAG12-1/4-F** |
| **25 mai 2012** |
| **Original: anglais** |
| Etats-Unis d'Amérique |
| Point de vue sur les propositions de modificationdu plan stratégique de L'UIT‑R |

# 1 Introduction

Le Groupe de travail par correspondance sur le Plan stratégique de l'UIT‑R a été créé par le GCR à sa 18ème réunion. En vertu de son mandat, tel qu'il est décrit dans la Lettre circulaire CA/199 (Annexe 4), il est chargé «d'examiner et de préciser, selon qu'il conviendra:

– les objectifs stratégiques de l'UIT‑R;

– les rôles respectifs du BR et des autres instances de l'UIT‑R;

– les activités de l'UIT-R, ainsi que les contributions et les résultats correspondants;

– les liens entre les objectifs et les buts stratégiques de l'UIT‑R et ceux de l'UIT.»[[1]](#footnote-1)

Le Groupe de travail par correspondance doit «présenter un rapport sur la question à la 19ème réunion du Groupe consultatif des radiocommunications qui se tiendra en 2012. Au cas où le GCR approuverait, à sa réunion de 2012, le projet de document supplémentaire, il pourrait recommander au Directeur de mettre en oeuvre le Plan stratégique de l'UIT‑R en utilisant le supplément approuvé dont il est question ci-dessus.»[[2]](#footnote-2)

# 2 Examen

Les propositions de modification suivantes figurant dans le document «Activités de l'UIT‑R Version 2» ont été soumises au Groupe de travail par correspondance sur le Plan stratégique de l'UIT‑R créé par le GCR:

1) «Garantir l'exploitation exempte de brouillages des systèmes de radiocommunication

2) Elaborer des normes mondiales et des textes associés pour garantir le niveau de fonctionnement requis, l'interopérabilité et la qualité nécessaires pour l'exploitation des systèmes de radiocommunication.»[[3]](#footnote-3)

Les Etats-Unis se demandent si ces propositions de modification représentent une amélioration par rapport au texte actuel. En effet, le texte actuel explique avec précision ce que fait l'UIT‑R, c'est‑à‑dire qu'il met en oeuvre le Règlement des radiocommunications, en élaborant des Recommandations. Les propositions de modification rendent les travaux de l'UIT‑R plus ambigus.

En ce qui concerne le premier objectif, comment l'UIT‑R garantirait-il «l'exploitation exempte de brouillages», si ce n'est par le biais de la mise en oeuvre du Règlement des radiocommunications? De nouveaux mécanismes sont-ils suggérés ou sous-entendus pour garantir une telle exploitation exempte de brouillages?

S'agissant du deuxième objectif, il existe de nombreux cas dans lesquels l'UIT‑R recommande des normes élaborées par des organisations de normalisation extérieures. Affirmer que l'UIT‑R «établit» des normes aurait pour conséquence de créer fréquemment une certaine confusion entre les travaux de l'UIT‑R et ceux menés par ces organisations de normalisation. De plus, en ce qui concerne le deuxième objectif, les Etats-Unis sont préoccupés par l'adjonction du mot «requis», étant donné que dans la plupart des cas, les Recommandations de l'UIT n'établissent pas de conditions.

Enfin, pour ce qui est du deuxième objectif, les Etats-Unis sont préoccupés par l'adjonction du terme «interopérabilité». Les Recommandations UIT‑R ont un caractère volontaire et, dans la plupart des cas, ne fournissent ni les spécifications de systèmes, ni les suites d'essais qui leur sont associés qui seraient nécessaires pour garantir l'interopérabilité.

Il ressort de cet examen que les propositions de modification risquent de poser de très nombreux problèmes, alors que le texte initial, tel qu'approuvé dans la Résolution 71 (Guadalajara, 2010), n'en soulève aucun.

Proposition

Les Etats-Unis appuient le Plan stratégique de l'UIT‑R, tel qu'il a été approuvé dans la Résolution 71 (Guadalajara, 2010), mais ne souscrivent pas aux modifications proposées dans le document «Activités de l'UIT‑R Version 2» soumis au Groupe de travail par correspondance.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Lettre circulaire CA/199 (Annexe 4). [↑](#footnote-ref-1)
2. «RAG\_Coresspondence\_Group\_On\_SP.docx, Rev.1». Contribution du Président du Groupe de travail par correspondance – Mandat et programme de travail du Groupe.
<https://extranet.itu.int/itu-r/conferences/rag/cg_itu_r_stategic_plan/SitePages/Home.aspx> [↑](#footnote-ref-2)
3. «Activités de l'UIT‑R Version 2».
<https://extranet.itu.int/itu-r/conferences/rag/cg_itu_r_stategic_plan/SitePages/Home.aspx> [↑](#footnote-ref-3)